

COMMUNIQUE DE PRESSE

INFO ROUTES

**Fermeture des routes départementales non déneigées
en hiver à compter de vendredi 25 novembre
Cantons de Lanslebourg et Modane**

Pour des raisons de sécurité, le Conseil général de la Savoie va procéder à la fermeture des routes départementales habituellement non déneigées en hiver, sur les cantons de Lanslebourg et Modane à compter du **vendredi 25 novembre 2011**.

Sur le canton de Lanslebourg :

- **RD 902** - Commune de Bessans, contournement du chef-lieu, du pont de la Chalp à l'espace nordique,
- **RD 126** - Commune de Termignon, route d'Entre-deux-eaux, de la RD 1006 au parking de Bellecombe,
- **RD 115** - Commune de Lanslevillard, de la sortie du chef-lieu à la RD 1006 - accès Mont-Cenis,
- **RD 100** - Commune de Bramans, de la sortie du chef-lieu au hameau du Planay,
- **RD 83AD** - Commune de Termignon, de la sortie du chef-lieu au pont des Villards.

Sur le canton de Modane :

- **RD 215AD** - Communes d'Avrieux, route des Forts, de la RD 215^E à la limite de la commune d'Aussois,
- **RD 106** - Communes de Saint-André, Modane et Villarodin-Bourget, du virage du Sapey au refuge de l'Orgère,
- **RD 108** - Commune d'Aussois, route des barrages, de la sortie du chef-lieu au barrage de plan d'aval.

Le Conseil général de la Savoie vous remercie de votre compréhension.